

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Commissariat général
au développement durable

Direction de la recherche et de l'innovation

Décision du 28 novembre 2016 relative à la mise en œuvre d'un programme de recherche

NOR : DEVD1636334S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la recherche et de l'innovation,

Vu la décision du 7 septembre 1999 relative à la mise en œuvre d'un programme de recherche ;

Vu la décision du 3 juin 2002 relative à l'organisation de la programmation et la mise en œuvre de l'activité de recherche soutenue par le ministère de l'écologie et du développement durable ;

Vu la convention n° 15MT/344 du 22 décembre 2015 avec l'ADEME relative à la mise en œuvre de la nouvelle organisation du programme « marchandises en ville » et à son animation ;

Sur proposition du chef du service de la recherche,

Décide :

Article 1^{er}

Le programme de recherche sur les marchandises en ville a pour objectif de fédérer les connaissances, de coordonner des actions de recherche, de favoriser le dialogue avec les acteurs de l'innovation et d'identifier les leviers à la disposition des pouvoirs publics pour favoriser la création ou l'émergence d'une logistique urbaine de qualité, créatrice de valeur et d'emplois, selon les trois piliers du développement durable.

Il est doté d'un comité d'orientation et d'un conseil scientifique.

Article 2

M. Éric Ballot, de Mines ParisTech, directeur du laboratoire science du management, est nommé président du conseil scientifique.

Article 3

La composition du conseil scientifique est la suivante :

Mme Isabelle Bardin, Cluster PACA, déléguée générale.

M. Alain Bonnafous, laboratoire économie aménagement transports, professeur émérite.

Mme Claire Borsenberger, La Poste, responsable du département doctrine et modélisations.

M. Dominique Breuil, école d'ingénieurs en génie des systèmes industriels, responsable prospective et développement.

Mme Odile Chanut, université Jean-Monnet de Saint-Étienne, professeur des universités en sciences de gestion.

Mme Claire Commere, SNCF Logistics, directrice responsabilité sociétale et environnementale.

M. Stéphane Cren, GS1 France, responsable du département offre et innovation.

Mme Laetitia Dablanc, IFSTTAR, directrice de recherche.
M. Joël Danard, Efficacity, chef de projet.
M. Loïc Delaitre, entreprise Savoye, responsable service expertise.
M. Bruno Durand, université de Nantes, maître de conférences H.C.
M. Dominique Feuillet, École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, enseignant-chercheur.
Mme Joelle Morana, université Lumière Lyon-II, maître de conférences en sciences de gestion.
M. Jean Michel Ortholand, Orange Labs, responsable domaine technique smart cities.
Mme Danièle Patier, Centre-ville en mouvement, vice-présidente en charge de la recherche.
Mme Karine Evrard Samuel, université Pierre-Mendès-France de Grenoble, directrice adjointe du pôle sciences sociales.
M. Frédéric Semet, École centrale de Lille, professeur des universités.
Leur mandat est de trois ans, renouvelable.

Article 4

L'animation du conseil scientifique est assurée conjointement par la mission transports du service de la recherche et par l'ADEME.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 28 novembre 2016.

*Le directeur de la recherche
et de l'innovation,
S. BOSSINI*